

Assemblée Générale

16 Février 2019

Les Ruchers
de Jouy



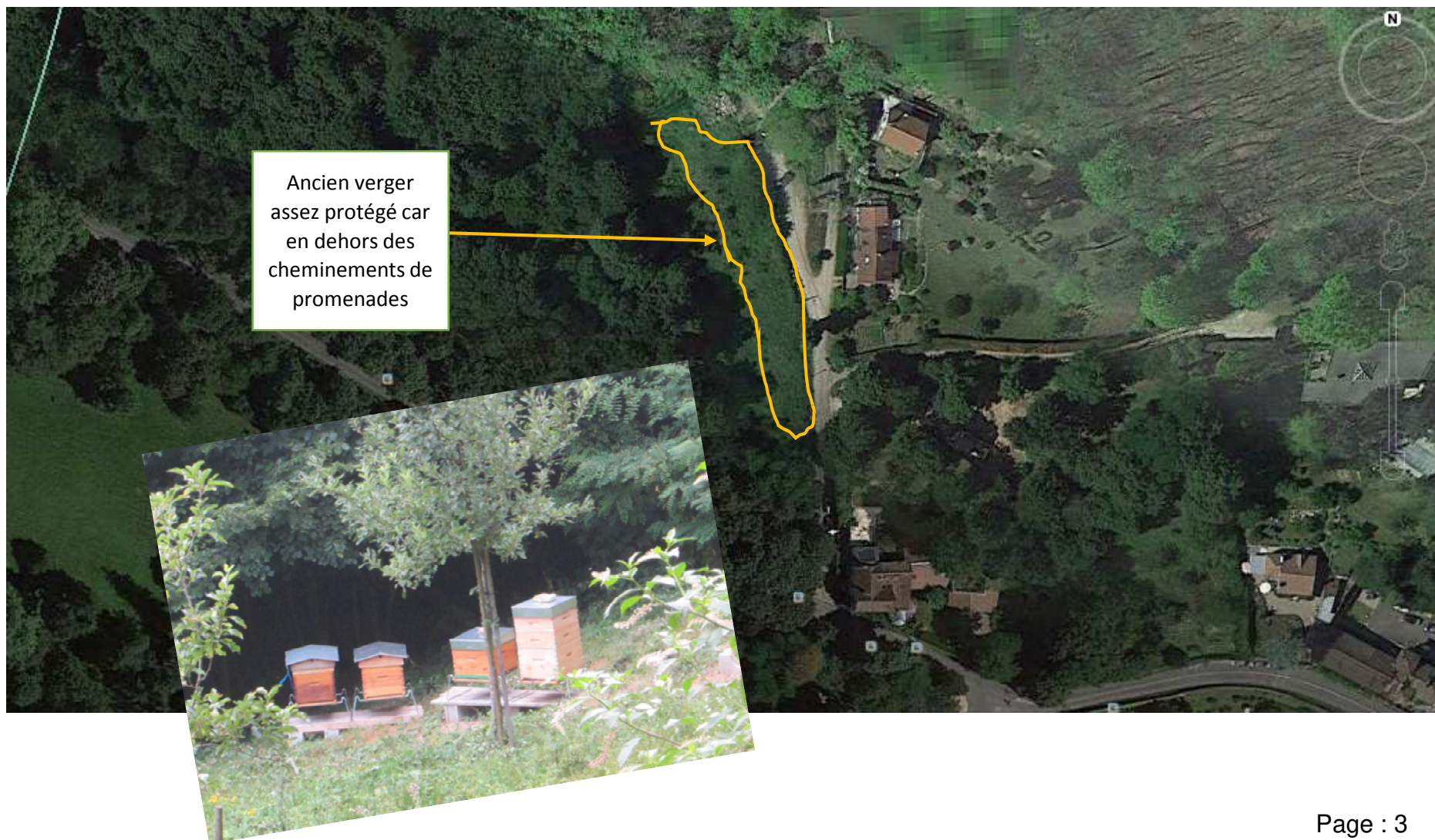
Les ruches & ruchers en quelques chiffres



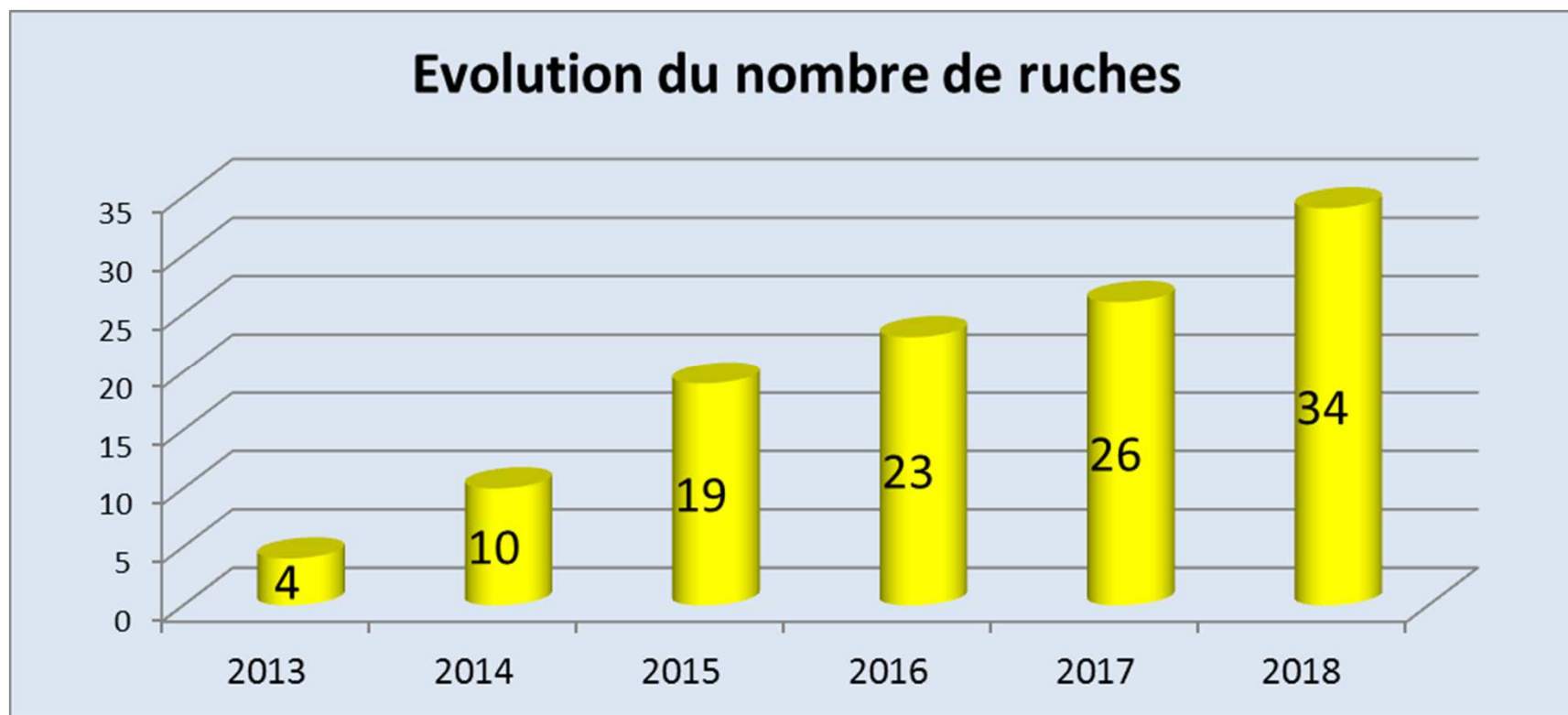
		Eglantine	Bas-Près	Chapeau	Vauboyen	Non affecté
Total Emplacements disponibles :	62	12	20	15	15	
Total emplacements attribués	42	13	21	0	8	
Places restantes non attribuées :	20	-1	-1	15	7	
Liste d'attente 1ere ruche	8	1	0	0	2	5
Liste d'attente 2eme ruche	0	0	0	0	0	0

- 62 emplacements disponibles (47 en excluant le chapeau de Gendarme)
- 34 ruches actives sur 3 ruchers – dont
 - 4 ruches « écoles »
 - 23 privés disposant d'au moins un ruche active
 - 7 ruches sont la 2^{ème} ruche de « privés »

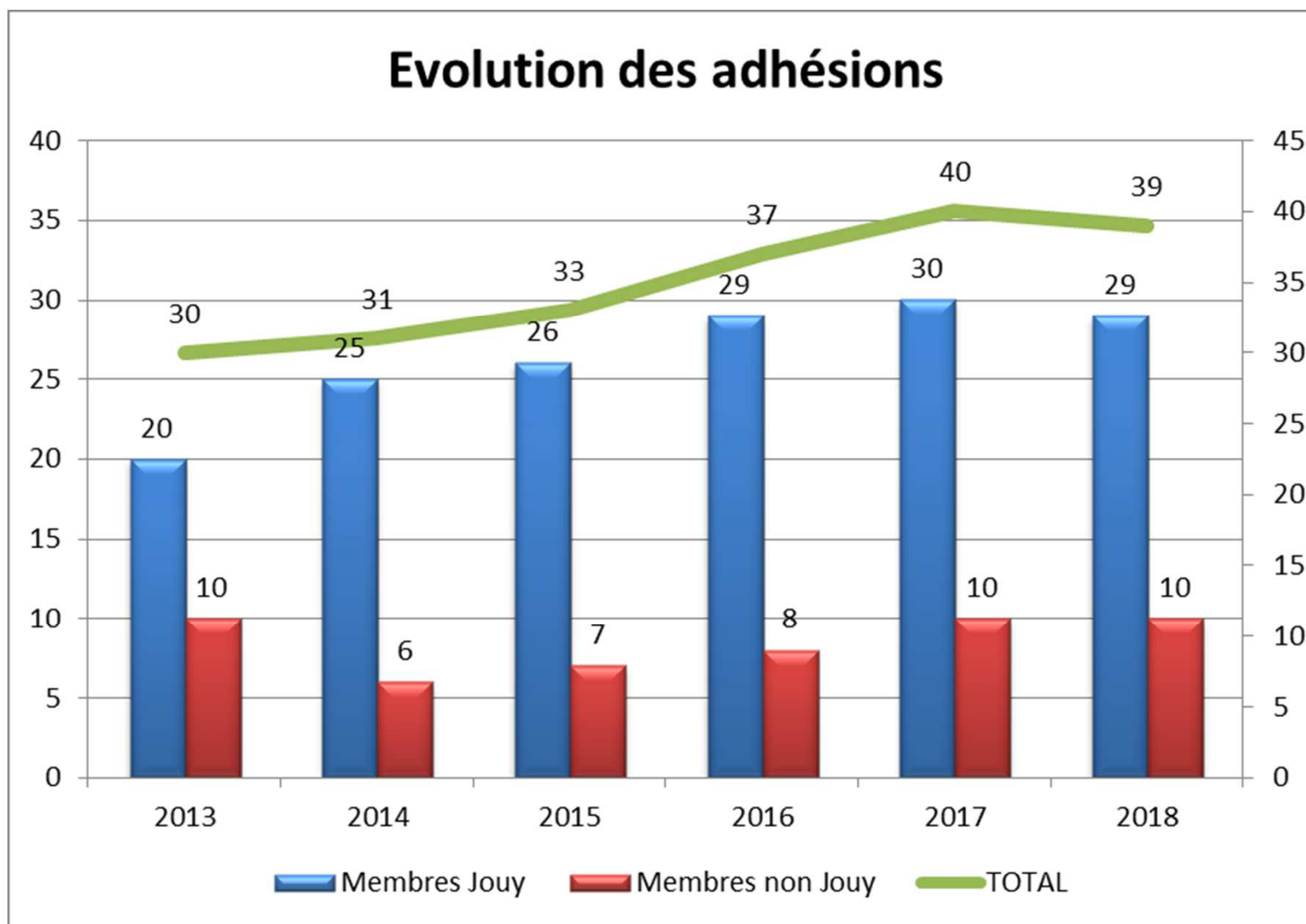
Nouveau site sur le domaine de Vauboyen



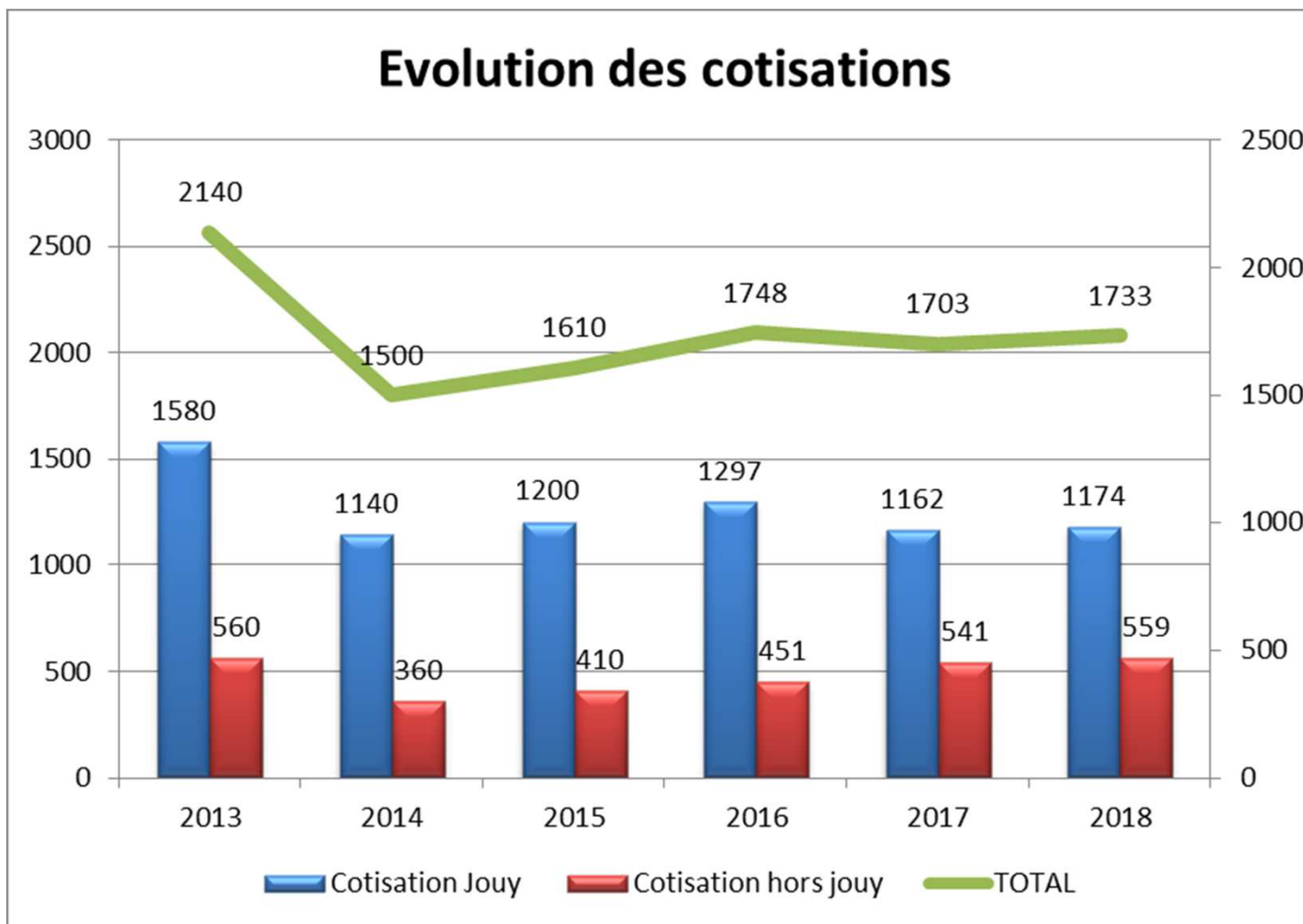
Sensible croissance du nombre ruches en 2018 en particulier du fait de privés ayant un second emplacement réservé /occupé



Stabilité du nombre d'adhérents avec équilibre entre départs et arrivées (+5 / -6)



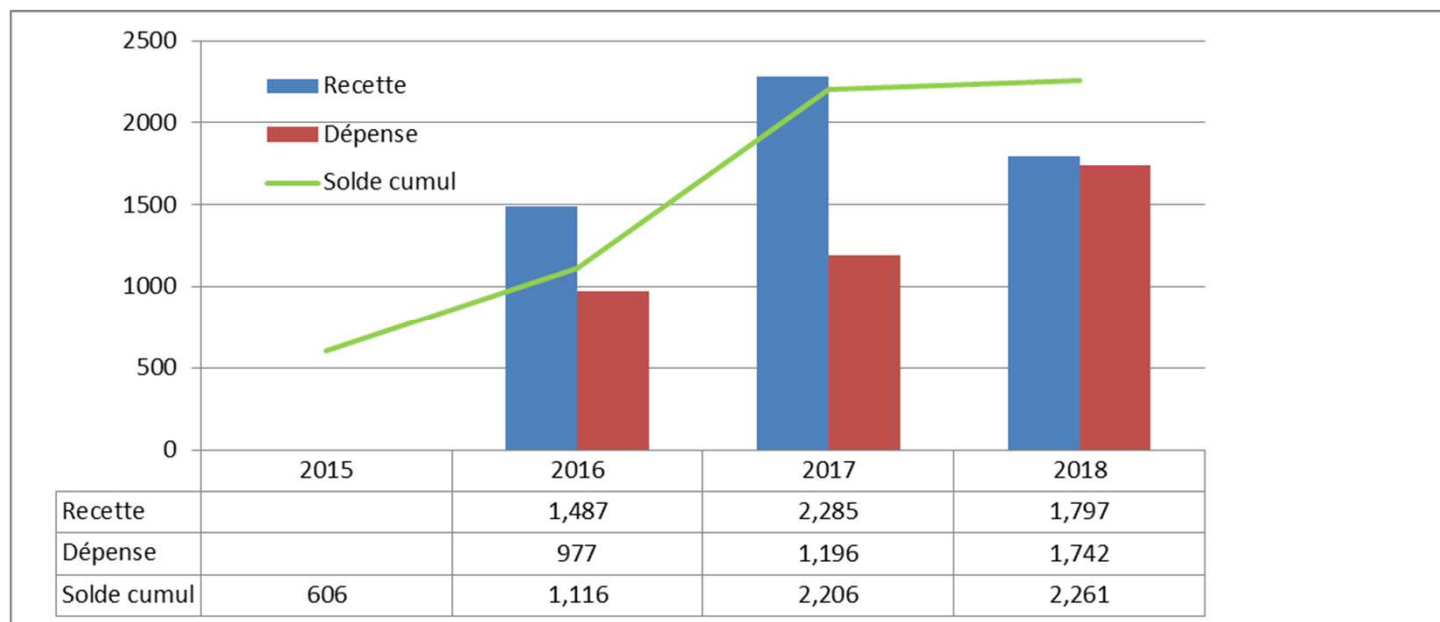
Le montant des cotisations en très légère baisse



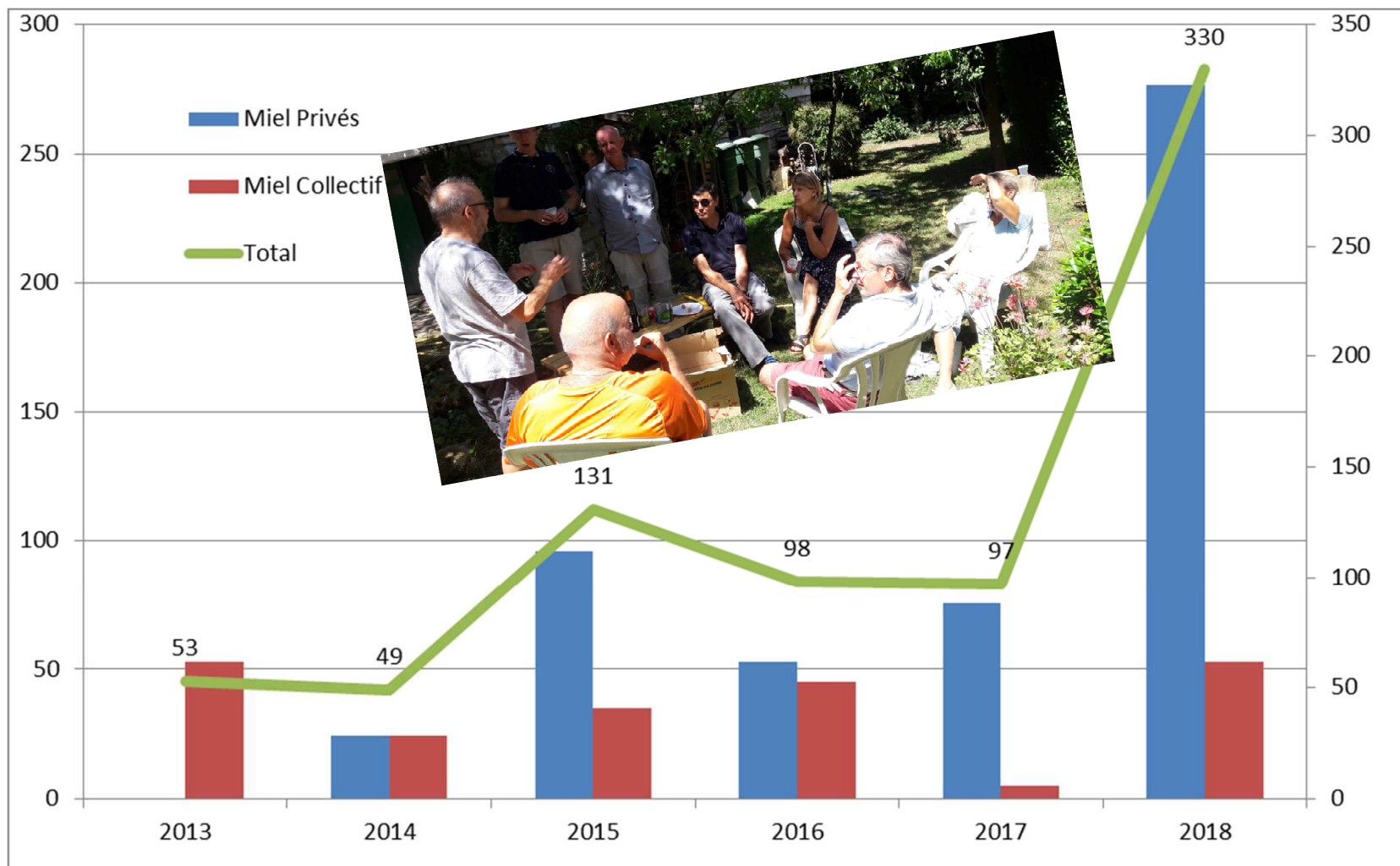
Une trésorerie saine pour d'éventuels investissements



Row Labels	Crédit	Débit
2018	1,797	1,742
Adhesion 2017	45	
Adhesion 2018	1,338	
Adhesion 2019	335	
Vente miel	79	
Consommable		40
Equipement		1,169
Consommable et equipement		98
Evènement		136
GDSIAF		195
Jumelage		30
SIARP-2019-adhesion dont GDSAIF		74
Grand Total	1,797	1,742



Une production 2018 record !



Note: miel collectif inclut 10% production privée reversée au collectif

Réussite du forum. Les petits comme les grands!



Des idées de bonnes pratiques



F. Lestang: 'Mettre de l'eau dans le nourrisseur en été pendant les grosses chaleurs'

Des cadres pour piéger les varroas sur du couvain mâle

Anticipation de la récolte pour un traitement précoce mi-Juillet contre le varroa

Harpes électrique pour piégeage du frelon asiatique

Visite sanitaire de nos ruchers par TSA Didier Bourgeois

Récolte de miel non operculé par mesure du taux d'humidité

Parution dans l'imprimé de Jouy en Josas de Janvier
2019



ASSOCIATIONS

◆◆◆ LES RUCHERS DE JOUY

UNE PRODUCTION 2018 RECORD !

LA SAISON DERNIÈRE, NOS APICULTEURS AMATEURS JOVACIENS ONT EU LA MAIN HEUREUSE AVEC PRÈS DE 330 KG DE MIEL RÉCOLTÉS. RENCONTRE AVEC UN ESSAIM DE PASSIONNÉS.

À leur tête, Olivier Cottard, « tombé » dans l'apiculture en 2013 lors de la création de l'association par Marc Prieur. « J'ai découvert un monde fascinant à la portée de tous, une incroyable intelligence collective. En plus, j'aime le miel, ce qui ne gâche rien ! ». Pas question cependant de débiter avec les abeilles sans un minimum de formation. « Sur nos 34 ruches, quatre sont la propriété de l'association, nous permettant d'initier les nouveaux adhérents après une formation théorique en hiver ». Ensuite, 1 ou 2 emplacement(s) sont mis à leur disposition afin qu'ils puissent voler... de leurs propres ailes.

« Nous les encourageons à pratiquer ensemble, à partager leurs expériences, leurs bonnes pratiques, à s'entraider. C'est la dynamique de l'association ». Miel de colza au printemps et de châtaignier en été. Envie de goûter ? Trois solutions s'offrent à vous : vous vous mariez à Jouy et la municipalité vous remettra un pot offert par l'association en cadeau ; vous faites partie des chanceux qui mettront la main sur ceux vendus lors du Forum des associations ; vous rejoignez nos api's passionnés... !

Pour faire davantage connaissance : <https://lesruchersdejouy.jimdo.com>



Quelques modification apportées à notre règlement intérieur



- Obligation d'une année de formation avant mise en place d'une ruche privée et sous réserve d'éligibilité
- Installation de ruche(s) réservée aux habitants de Jouy en Josas sauf dérogation du bureau de l'association
- Chaque propriétaire de ruche privée disposant de ruches sur les terrains de l'association et/ou utilisant les services ou le matériel de l'association reversera 10% de sa récolte à l'association
- Le traitement anti-varroa est obligatoire pour toutes les ruches installées sur les terrains de l'association. L'Association approvisionne et fournit gratuitement à chacun des propriétaires le traitement nécessaire et défini par le bureau
- Visites sanitaires peuvent être décidée par le bureau et s'imposent aux propriétaires de ruches
- Utilisation du matériel du local se fait après accord du responsable du rucher de l'Eglantine
- les consommables tels que sucre, cire, cadre , hausses, corps de ruche, pots et couvercles etc sont destinés à l'usage exclusif des ruches collectives

Merci au bureau pour son action tout au long de cette
année 2018 !

